

## Conférence économique eurélienne jeudi 26 novembre à Chartrexp

Les trois Chambres consulaires : Agriculture, Commerce et Industrie, Métiers et Artisanat se sont associées à Centre Expert pour créer un événement au profit des entrepreneurs d'Eure-et-Loir sur le thème de l'Economie intitulé « L'Eco des entreprises ».

Pour cette première édition, l'économiste Jean-Paul Betbeze, membre du Cercle des économistes et du Conseil national de l'information statistique, interrogé par Nicolas Doze, journaliste économique à BFM TV, tiendra une conférence sur le thème : Comment gagner la révolution de la nouvelle compétitivité ?

Leurs interventions s'appuieront notamment sur des données économiques départementales. Un temps d'échange avec la salle est dédié.

Rendez-vous le jeudi 26 novembre 2015 à 18h30 à Chartrexp.

Entrée gratuite. Inscriptions obligatoire. Un cocktail sera servi à l'issue de la conférence.



Informations consultables sur [www.eure-et-loir.chambagri.fr](http://www.eure-et-loir.chambagri.fr)

## Elevage

### La crise de l'élevage : la Chambre d'agriculture accompagne les éleveurs

Le plan de soutien à l'élevage français annoncé en juillet se décline en une série de mesures qui, pour les principales, concernent les cotisations sociales, la TFNB\*, le fond d'allègement des charges et la restructuration de l'endettement bancaire. De nouvelles mesures ont été annoncées depuis.

Après les réunions de la cellule de crise départementale qui se sont succédées en juillet, il est temps de dresser un premier état des lieux de ce plan d'élevage et de faire un point sur les mesures auxquelles les éleveurs peuvent encore prétendre.

#### Trois mesures arrivent à échéance

Attention, pour trois mesures la date limite fixée, afin de pouvoir en bénéficier, arrive à échéance :

• **Mesure exceptionnelle à l'élevage 2015** : votée par le Conseil régional Centre Val de Loire elle est destinée aux éleveurs de bovins, ovins, caprins et porcins respectant des critères d'UGB, de surfaces fourragères ou de production. Ce dispositif est ouvert jusqu'au 30 octobre. La Chambre

d'agriculture a accompagné les éleveurs en proposant des permanences sur le site de Miermaigne.

• **Calcul exceptionnel des cotisations sur N-1** : tout agriculteur ayant eu moins de 4 184 € de revenu en 2014 peut demander le calcul de ses cotisations sociales sur n-1 pour 2015 en retournant le formulaire avant le 30 octobre.

• **Apport de trésorerie** : les agriculteurs n'ayant pas demandé l'apport de trésorerie au 1<sup>er</sup> octobre devront remplir un formulaire et le renvoyer avant le 31 octobre afin de pouvoir bénéficier du second apport qui sera versé le 1<sup>er</sup> décembre.

#### Autres mesures

• **Remise gracieuse ou modération de la TFNB** : les éleveurs propriétaires exploitants peuvent demander à bénéficier d'une remise gracieuse ou d'une modération de leur TFNB en adressant un recours gracieux au service des impôts de leur lieu d'imposition sous forme d'une lettre simple. Ils indiqueront que la demande est faite dans le cadre du plan de soutien à l'élevage. Ils joindront à leur courrier tous

éléments justifiant des difficultés financières. Pour les parcelles dont les éleveurs sont locataires, il est impossible d'accorder au propriétaire bailleur une remise gracieuse. Cependant, vous pouvez demander à bénéficier d'un avoir fiscal sur la taxe d'habitation, impôt sur le revenu,...

• **Restructuration de l'ensemble des dettes bancaires** : concernant les dettes à moyen et long terme, il est urgent de se rapprocher de sa banque afin de bénéficier d'une restructuration de son endettement. L'examen des dossiers se fera au cas par cas. Un suivi régulier sera effectué par la

cellule départementale d'urgence en lien avec les banques. Rappelons que les éleveurs avaient jusqu'au 30 septembre pour déposer un dossier de prise en charge des intérêts des dettes bancaires à moyen et long terme au travers du Fonds d'allègement des charges. Actuellement, 180 dossiers sont en cours d'instruction. Vous pouvez retrouver toutes informations utiles sur [www.eure-et-loir-conseil-elevage.fr](http://www.eure-et-loir-conseil-elevage.fr). Dès cet été, la Chambre d'agriculture a informé et accompagné les éleveurs en diffusant des informations sur son site.

\* Taxe sur le foncier non bâti

#### AIDAGRI 28 aide les exploitants en situation difficile

Issue du partenariat entre les organisations agricoles d'Eure-et-Loir, AIDAGRI 28 a vu le jour en 2010 pour aider les exploitations agricoles d'Eure-et-Loir qui rencontrent des difficultés économiques et/ou financières d'ordre conjoncturel ou structurel. Aidagri 28 accompagne le chef d'exploitation afin d'établir un diagnostic, puis un plan d'action. Elle mobilise le réseau des partenaires pour rechercher les solutions appropriées et permettre, à chaque fois que c'est possible, la poursuite de l'activité agricole. Ces derniers mois, la crise de l'élevage et l'incertitude des marchés en productions végétales ont entraîné nombre d'exploitations dans une situation difficile. Certaines se sont tournées vers AIDAGRI 28.

Contact : 02 37 24 45 22. [Aidagri28@eure-et-loir.chambagri.fr](mailto:Aidagri28@eure-et-loir.chambagri.fr)

## Numérique

### 48 heures pour inventer l'agriculture du futur

Le premier week-end d'octobre, les acteurs et inventeurs de l'agriculture du futur se sont réunis sur le campus « Les Champs du possible » à Châteaudun. Sur un même week-end, le site accueillait un concours de startup labellisé Agreen Startup et le festival Futur en Beauce.

#### Futur en Beauce : le festival de l'agriculture du futur

Pour cette première édition, le Pays Dunois, la ville de Châteaudun, le Conseil départemental, l'Association Agrodynamie, le lycée de Nermont, le Crédit Agricole Centre Val de Loire et la Chambre d'agriculture, soutenus par l'ensemble de la filière agricole (coopératives, centres de gestion, machinisme agricole,...) ont accueilli agriculteurs et grand public pour leur présenter les dernières innovations agricoles

et les pistes pour l'avenir. Au programme de ces deux jours : conférences sur les thèmes « sécuriser ses données », « de l'agriculture à l'ageekulture » ou encore « la ruralité et l'exode inversée » ; démonstration de vol du drone de la Chambre d'agriculture utilisé pour les conseils de fertilisation azotée sur blé et colza ; marché de producteurs et ateliers pour les enfants.

#### Agreen startup : inventer l'agriculture du futur

Au cœur de cet événement se déroulait le concours labellisé "Agreen Startup" dont l'objectif était de contribuer à la naissance de projets innovants en agriculture. Le principe de ce concours est simple : durant 48 h, des participants travaillent sur des projets pour démontrer le potentiel de leur startup : de l'idée à son développement en passant par

l'élaboration d'un business plan ou d'une stratégie de communication. Et, pour cela, ils ont pu compter sur le soutien de mentors issus de divers horizons : agriculteurs et techniciens agri-

coles, startupper, comptables,... A l'issue du week-end, 12 projets plus ou moins aboutis sont passés devant le jury. Des projets à suivre.

#### Les lauréats

**1<sup>er</sup> prix** : équipe de Rodolphe Vogt autour du projet M-Cador. La collecte de données par drones. Objectif : donner de l'information pour une prise de décision efficace et rapide. Exemple d'utilisation : le ciblage de mauvaises herbes.

**2<sup>ème</sup> prix** : équipe d'Arnaud Sauvaget autour du projet PARLE. Une appli radio spécialisée métier qui propose une information ciblée et qui répond aux questions des agriculteurs.

**3<sup>ème</sup> prix** : équipe de Georges-Alexandre Clémence autour du projet AGRI Visualisation. Un système de récolte et traitement de data pour restituer une information visualisable. Félicitation aux 55 participants.



## En bref

#### 2 journées clés pour s'installer !

Vous êtes jeune agriculteur ou vous souhaitez le devenir ? Vous avez une idée, un projet de diversification et/ou de vente en circuit court ? Le 26 et 27 novembre prochains, rencontrez des professionnels.

Au programme : visites de fermes, témoignages, conseils techniques et tables rondes pour échanger, répondre à vos questions et mettre en adéquation votre projet. Organisation en partenariat avec le CFPPA de la Saussaye et le soutien financier du PIDIL\*

Contact : Aurélie Gandon  
02 37 24 46 74

\*Programme d'installation et de développement des initiatives locales

#### Salariés ou exploitants, Certiphyto : dernière ligne droite

Attention, à partir de fin novembre 2015, vous devrez être titulaire d'un Certiphyto pour acheter et/ou appliquer les produits phytos. Pour l'obtenir, vous pouvez soit vous inscrire à une formation (2 jours) soit réaliser le Certiphyto par QCM\* informatisé (1h). Les formations et le QCM se déroulent à la Chambre d'agriculture à Chartres.

Contact : B. de Lacheisserie  
02 37 24 45 42

\*Questionnaire à choix multiple (individuel)

#### Mes p@rcelles : Adoptez le carnet de plaine sur Internet

Gestion du parcellaire, de la fertilisation, des interventions, de vos stocks d'intrants, réalisation des documents réglementaires, calcul économique...en toute simplicité, en toute sécurité. L'équipe Mes p@rcelles vous reçoit en rendez-vous individuel pour découvrir l'outil et vous propose des formations pour sa prise en main. Prochaines dates de formation : 5 novembre journée et 13 novembre 2015 matin ; 17 novembre journée et 24 novembre 2015 matin.

Contact : l'équipe Mes p@rcelles  
02 37 24 46 00

#### Réunion technique Bovin viande

Organisée par la Chambre d'agriculture en collaboration avec Interbev, cette réunion aura lieu mardi 24 novembre à partir de 14h à Miermaigne. Au programme : échanges autour des accords interprofessionnels, zoom sur la filière bovine du département et sur les clés de la compétitivité de l'atelier viande. Si vous souhaitez réaliser des analyses de fourrages, un atelier AgriNIRTM sera organisé le jour de la réunion. Apportez vos échantillons et vous repartirez avec des valeurs alimentaires le jour même.

Contact : Charlene Javon  
02 37 53 44 35